

Changer de regard sur le handicap

INCLUSION Mont de Marsan Agglo souhaite favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap sur le territoire. À ce titre, elle participe à un dispositif expérimental d'auto-régulation à destination des enfants autistes à l'école du Beillet et a récemment recruté une référente handicap au sein de sa direction de l'Éducation. Elle soutient également activement des associations comme Le chant de l'herbe qui œuvre pour le bien-être des enfants et des parents.

Favoriser l'inclusion scolaire des enfants autistes

Depuis la rentrée, l'école du Beillet à Mont de Marsan accueille trois enfants avec troubles du spectre de l'autisme (TSA) dans le cadre d'un dispositif expérimental d'auto-régulation. Ce projet, en lien avec la Stratégie Nationale pour l'Autisme 2018-2022, permet aux enfants accueillis de suivre une scolarité en inclusion parmi leurs camarades de CP/CE1. Ils sont accompagnés au quotidien par une équipe médico-sociale (2 éducateurs spécialisés et une neuropsychologue) et une enseignante spécialisée et disposent d'une classe d'auto-régulation dans laquelle ils peuvent se rendre sur des temps d'apprentissage définis ou lorsque les troubles deviennent trop envahissants. Cette classe se veut être un "sas émotionnel" où l'enfant peut

réfléchir sur ses émotions, apprendre à les reconnaître, à s'auto-réguler pour pouvoir ensuite revenir en classe ordinaire en étant apaisé.

Un dispositif innovant venu du Canada

À l'école du Beillet, le dispositif est piloté conjointement par l'Agence Régionale de Santé, l'Éducation Nationale, les PEP 40, la MLPH et Mont de Marsan Agglo. Les familles sont étroitement associées, tout comme les enseignants et l'inspecteur de l'Éducation Nationale, les professionnels médico-sociaux et les personnels de l'Agglomération. Le projet est coordonné en interne par Charlotte Rivaud, nouvelle référente handicap de Mont de Marsan Agglo (voir portrait ci-contre), qui organise

régulièrement des temps de concertation et de supervision. L'objectif étant d'arriver à une réelle inclusion de ces enfants dans le système ordinaire et, à long terme, à l'augmentation de la capacité d'accueil au sein du dispositif.



Une référente handicap à l'Agglo



En poste depuis le 26 août dernier, Charlotte Rivaud est la nouvelle référente handicap de la direction de l'Éducation, de la Jeunesse et de la Restauration de Mont de Marsan Agglo. Son objectif ? Favoriser l'inclusion des enfants avec un handicap sur le territoire. Pour cela, la Saint-Avitoise assure un rôle de coordination entre les familles, les écoles, les établissements et services médico-sociaux, les partenaires et les services communautaires. Elle veille également à

essaimer les bonnes pratiques auprès des professionnels impliqués, s'investit directement dans l'accompagnement des enfants et recherche des financements pour le développement de projets d'actions.

Titulaire d'un Diplôme d'État d'Éducatrice Spécialisée, Charlotte Rivaud a travaillé pendant 4 ans au sein de l'association pour personnes handicapées ou dépendantes "L'autre regard", qui gère la résidence Majouraou à Mont de Marsan. C'est aujourd'hui l'une des rares personnes en France à occuper le poste de "référénte handicap" dans une collectivité, notamment sur des projets liés aux temps périscolaires. La création de ce poste, en lien avec la politique Handicap menée par la collectivité, a été permise par une aide de la CAF des Landes, dans le cadre du fond "Publics et territoires".

Contact : charlotte.rivaud@montdemarsan-agglo.fr

Les + vidéo (unir.n2)

VOTRE HABITAT
VOTRE ENVIRONNEMENT
MIROITERIE - MENUISERIE - STORE - PORTAIL - DOMOTIQUE

Aluminium recyclé
Verre chauffant
Store intégré
Design minimaliste

Et bénéficiez toujours de 15 % de crédit d'impôt *

NOUVELLE MIROITERIE LANDAISE
MONT-DE-MARSAN DAX - SOUSTONS LA TESTE-DE-BUCH
www.nouvelle-miroiterie.fr

* Crédit d'impôt pour la transition énergétique selon la législation en vigueur. Pour plus d'informations, contactez votre agence.